



Organisation des Accueils Péricolaires et Accueil de Loisirs 3/12 ans

Accueil Péricolaire

Péricolaire du matin – 7h30/8h30

Les enfants arrivent de manière échelonnée. Il est essentiel qu'ils puissent commencer la journée tranquillement, éventuellement finir de se réveiller. Les animateurs proposeront des activités calmes et à la carte : jeux de société, lecture, dessin, jeux dans la cour, activités manuelles...

Le nombre d'enfants est généralement limité, ce qui permet de privilégier la discussion et l'écoute.

Péricolaire de la pause méridienne - 11h30/13h30

La Ville va gérer les inscriptions et la facturation pour la totalité de la pause méridienne (restauration + animation lorsque les enfants ne sont pas à table). Mais c'est la MJC qui va s'occuper des enfants lorsqu'ils ne seront pas dans le restaurant scolaire.

Nous veillerons à proposer des activités adaptées : que l'enfant ait le choix entre des activités de défoulement (sport, jeux de cour), des activités calmes (activités manuelles, contes) et des activités reposantes (coin lecture/repos, dessin).

Relais de midi possible tous les jours : de 11h30 à 12h30. Inscription auprès de la MJC.

Péricolaire du soir - 15h45/16h45 – 16h45/17h45 – 17h45/18h15

Les compétences des animateurs leur permettent de proposer des activités diversifiées, vers lesquelles les enfants se dirigeront en fonction de leur goût et de leur besoin du moment. Le respect de la diversité dans l'offre d'activité sera sous la responsabilité du directeur de chaque accueil péricolaire.

Nous continuerons à proposer des activités animées par des intervenants spécialisés de 15h45 à 16h45. Les différentes activités proposées seront envoyées aux parents par mail pour information dans le mois précédent le cycle.

- inscription par les parents en amont de chaque cycle : vous inscrivez votre enfant aux temps péricolaires de votre choix sans savoir forcément quelle activité il va faire.
- inscription sur les activités par les enfants eux-mêmes lors de l'accueil péricolaire avant les vacances. Nous serons bien sûr vigilants à ce que chaque enfant puisse s'exprimer et faire une activité qui l'intéresse.
- engagement des enfants pour un cycle pour des activités qui nécessitent un suivi et une progression, avec inscription la semaine précédent chaque période de vacances.
- Confirmation aux parents par mail des choix de leur enfant.

Sur tous les temps d'animation, les enfants auront le choix de participer à une animation encadrée ou de ne "rien faire" : coin calme lecture/dessin, jeux libres dans la cour. Ces espaces seront bien sûr surveillés.

Le départ échelonné reste inchangé dès la première heure.

Accueil de loisirs 3/12 ans mercredis et vacances

Nous adaptons les contenus d'animation en fonction des sites utilisés. Disposer de locaux différents (Rigonière ou école de Stravinski) nous amène à réfléchir au meilleur usage de ces infrastructures pour la qualité et la variété de nos animations. Parmi les critères de "meilleur usage" de ces locaux, figure naturellement le critère environnemental, en exploitant les espaces de proximité vers lesquels les déplacements à pied sont possibles.

- **A l'école Stravinski** (mercredis et vacances d'hiver et printemps), nous proposons
 - des jeux sportifs nécessitant un grand espace avec 1 temps d'animation par semaine de vacances au gymnase Pignéguay pour les enfants âgés de 3 à 5 ans et 1 temps pour les enfants âgés de 6 à 12 ans.
 - des temps d'activités au Centre Social Rosa Parks : ludothèque, activité cuisine, participation aux ateliers du carnaval.
 - Nous pouvons également nous déplacer à la médiathèque et ainsi profiter soit du parc soit des livres mis à disposition

- **A la Rigonière** (vacances d'été et de Toussaint), nous axons nos activités autour de la nature puisque le cadre s'y prête. Pour toutes les tranches d'âges, des animations jardin/mare sont proposées le mercredi matin leur permettant de parler d'environnement, de développement durable, d'alimentation et de saisons. De plus, nous organisons des randonnées et des balades dans la forêt adjacente.

La direction de l'Accueil de Loisirs 3/12 ans sera assurée par Emilie Berger, coordinatrice enfance, les mercredis et certaines semaines de vacances et par l'un des directeurs des Accueils périscolaires les autres semaines de vacances. Le nom du directeur sera précisé sur chaque programme de vacances.

Pour tous renseignements :

A la MJC au 04 76 50 08 83 - periscolaire@mjc-voreppe.fr

Pour l'Accueil de Loisirs 3/12 ans : accueil@mjc-voreppe.fr

Inscriptions à la MJC

Lundis de 9h à 12h

Mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Mardis et vendredis de 15h à 18h30

Et sur le portail famille, accessible depuis le site de la MJC (<http://mjc-voreppe.fr>) **dès que vous aurez reçu vos codes d'accès.**

Délais d'inscriptions/désinscriptions

Inscriptions et désinscriptions pour les Accueils Périscolaires au plus tard la veille avant 12h.

Inscriptions à l'Accueil de Loisirs 3/12 ans deux jours ouvrés avant, soit au plus tard le vendredi 17h pour le mercredi suivant et le mercredi 17h pour le lundi suivant.

Aucune inscription ou annulation par téléphone ne sera prise en compte.

PAIEMENT à l'inscription

- ✓ par carte bancaire à la MJC ou permanences en mairie
- ✓ par chèque bancaire à l'ordre de la MJC de Voreppe
- ✓ en espèces (délivrance d'un reçu)
- ✓ par chèque CESU qui comportera obligatoirement le nom de l'un des responsables légaux de l'enfant.
- ✓ par paiement en ligne via le portail famille
- ✓ par chèques vacances (uniquement pour l'Accueil de Loisirs 3/12 ans).

Les tarifs sont inchangés : 8€ par cycle pour l'heure de 15h45 à 16h45 ; tarif au QF et à l'heure pour les autres temps. Toute heure commencée est due.

Toute inscription non annulée dans les délais impartis sera facturée.

Contacts des responsables

Périscolaire **Achard** : 07 77 92 26 83

Périscolaire **Debelle** : 07 78 07 38 69

Périscolaire **Stendhal** : 07 77 92 26 84

Périscolaire **Stravinski** : 07 77 92 26 73

Accueil de Loisirs 3/12 ans : 06 37 70 47 31

